

COMITÉ DIRECTEUR du 02 décembre 2023 **À MÈZE, Centre du Taurus**

Présents (17) : Patricia ALT - Chrystel CARRE - Chantal DUPRAT - Elisabeth LAGIER - Christine LAGONELLE - Séverine PUREN - Bénédicte ROZE
André OLIVE - Alain CABANIOLS - Thierry DUPRAT - Marc DELAY - Pierre OLIVE - Didier DONNETTE - Marc CONGRAS - Gérard BROUILLET - Gérard LATERRASSE - José DE OLIVEIRA

Invités : Tidiane CORREA (Cadre technique d'Etat) – Eric ALBERT (Directeur de Ligue)

Excusés (18) dont 10 du Comité Directeur :

Sandrine VALETTE

Yves BELLANGER

TRAUCHESSEC Cathy

CABANIOLS Martine

GOUYEN Yves

FONTAINE Jules

SALAS Elodie

LAGIER Christophe

ARCUSET Denis

BRU Corinne

GAMEL Maurice

DECOMBE Sébastien

TALLET Dominique

LATERRASSE Denise

BIAU Dominique

WIMART Michel

CHEVAL Christophe

DORGANS Jean-Pierre

SARRAT Patrick

BRACKMAN Jean-Paul

COURTADE Janine

MACK Daniel

Pouvoir à Bénédicte ROZE

Pouvoir à Alain CABANIOLS

Pouvoir à Marc CONGRAS

Pouvoir à Elisabeth LAGIER

Pouvoir à Chantal DUPRAT

Pouvoir à Gérard LATERRASSE

(Consultatif – Pouvoir à Christine LAGONELLE)

Assemblée Générale du CDA 66 – Pouvoir à Pierre OLIVE

Absents

BARREDA Frédéric

ITSWEIRE Bertrand

DUBEC Daniel

LEGROS Serge

MEDIAMOLE Bernard

Vérifications des pouvoirs :

17 membres du Comité Directeur présents et 7 pouvoirs donnés : 24 voix

Le quorum est atteint, les votes et délibérations peuvent avoir lieu.



NOS PARTENAIRES

Rappel : QUORUM pour délibérations et votes :

Statutairement au sujet du quorum :

« Article **32.2 (statuts LAO)** : La présence du tiers au moins des membres du Comité Directeur est nécessaire pour la validité des délibérations. » Soit 12 personnes pour le CD LAO.

ORDRE DU JOUR

1. Remerciements pour l'accueil à Bénédicte ROZE

Le Président remercie Bénédicte de nous accueillir dans un site magnifique.

2. Adoption des PV précédents

Les PV sont validés à l'unanimité.

3. Remerciements pour le soutien à l'occasion du Décès de Suzanne OLIVE

Le Président, au nom de Pierre O. et lui-même, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de leur maman.

4. Statistiques

Cf : Annexe 1

- Après une baisse de nos effectifs en début de saison, nous pouvons constater actuellement que l'on se rapproche du nombre de licenciés de la saison passée.
Le démarrage en prise de licences sur l'Occitanie, comme en région SUD, est plus tardif que pour les autres régions, ce qui nous avait fait craindre à une nouvelle baisse de nos effectifs. Ce retour en nombre de licences à la quasi égalité à date de l'année dernière, ne doit tout de même pas cacher la perte des 800 licenciés en 2023 par rapport à 2022, et il est peu probable que, nous arrivions à renflouer cette perte.
- Par contre, nous sommes toujours les derniers en effectif sur les licenciés, en comparaison aux autres ligues.

Remarque :

C'est au niveau des PO que l'on perd le plus de licences.

5. Points à date

5.1 France de cross à CAP'DECOUCVERTE

- Une réunion a eu lieu avec la Fédération lundi 25 et mardi 26 novembre :

Les horaires et le parcours ont été adoptés, malgré les difficultés rencontrées émanant du non-respect des distances préconisées qui sont :

DISTANCES PRECONISEES LORS DES DIFFERENTS TOURS DES CHAMPIONNATS				
	Département	Quart de finale	Demi-finales	Finales
Masters Homme	8.5 km	9 km	10 km	10 km
U18 F	4 km	4 km	4,5 km	4,5 km
U18 H	4,5 km	5 km	5,5 km	6 km
U20 F	4,5 km	5 km	5,5 km	6 km
U20 M	6 km	6,5 km	7 km	7,5 km
Cross court Femme	4 km	4 km	4 km à 4,5 km	4,5 km
Cross court Masculin	4 km	4 km	4 km à 4,5 km	4,5 km
Cross long Femme	7 km	7.5 km	8 km	9 km
Cross long Masculin	8.5 km	9 km	10 km	10 km

Voici la grille horaire de ces championnats pour le dimanche :

DIMANCHE 10 MARS					
9h00	FRANCE	Masters 1 et +	M	9 920 m	D + 1PB + 1MB + 3GB + A
10h10	COUPE DE FRANCE	U16	M	4 730 m	D + 1MB + 1GB + A
10h30	FRANCE	U18	M	5 960 m	D + 1PB + 2GB + A
11h10	COUPE DE FRANCE	U16	F	4 230 m	D + 2MB + A
11h35	FRANCE	U18	F	4 730 m	D + 1MB + 1GB + A
12h05	FRANCE	U20	M	7 690 m	D + 1PB + 1MB + 2GB + A
13h00	FRANCE	U20	F	5 960 m	D + 1PB + 2GB + A
13h35	FRANCE	Cross Court	M	4 730 m	D + 1MB + 1GB + A
14h10	FRANCE	Cross Court	F	4 730 m	D + 1MB + 1GB + A
14h45	FRANCE	Cross Long U23, Seniors, Masters 0	M	9 920 m	D + 1PB + 1MB + 3GB + A
15h45	FRANCE	Cross Long U23, Espoirs, Masters	F	9 190 m	D + 1MB + 3GB + A

La Coupe de France des Minimes est aussi impactée, puisque les distances préconisées sont :

LA PRATIQUE DU CROSS COUNTRY

Distances réglementaires : pour toutes les catégories, il convient d'adapter les distances proposées en fonction de la topographie du site (niveau de difficulté du parcours).

EPREUVES ET DISTANCES CROSS PAR CATEGORIE ET PAR CHAMPIONNATS				
	Organisations Locales et Départementales	Organisations Régionales	Organisations Interrégionales	Organisations Nationales
Benjamines (U14)	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km		
Benjamins (U14)				
Minimes (U16) Féminines	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	4 km	
Minimes (U16) Masculins	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	4,5 km	

- **Le Comité Directeur de la LAO s'inquiète de la longueur des distances proposées compte-tenu, qu'il y a, en plus, du devers sur certaines parties du parcours, qui ajoutent, aux distances préconisées non prises en compte par les responsables du running au niveau national, des efforts supplémentaires.**

Le visuel et la billetterie de ces championnats sont à présent diffusés.

Depuis début novembre, il y a ouverture des inscriptions des bénévoles :

On constate à aujourd'hui qu'il manque encore beaucoup de monde. Il est nécessaire de faire de la publicité pour cette action de bénévoles au sein des clubs.

- Le samedi **9 mars**, reconnaissance du parcours des France de Cross ouvert au public de 14h30 à 16h30.
- Le **19 février** commencera le début du montage du parcours ; si des bénévoles ne peuvent se libérer que le week-ends, ils seront les bienvenus, car des équipes renforcées sont prévues sur les week-ends.
- Pour être jury sur ces Championnats de CROSS, il faut s'inscrire également sur le site de recensement des bénévoles, où est mentionnée la ligne « Jury ». Il va être nécessaire de prospecter pour trouver un hébergement pour notre équipe ligue.

5.2 Du stade vers l'Emploi :

Ce sont une dizaine d'opérations qui ont été faites avec Pôle emploi, les clubs ou structures locales en 2023 :

- **2023** : 9 opérations ont pu être réalisées, à laquelle reste à faire celle de St-Gaudens. Du point de vue des coûts de revient, il faut savoir que la Fédération finance à hauteur de 5 000€, dont une partie est reversé vers les clubs d'accueil, qui mobilisent les infrastructures et l'accueil notamment des repas (employeurs et demandeurs d'emplois, personnels ligues et bénévoles) pour un coût d'environ 3 500 euros.

La ligue est donc bénéficiaire sur ces opérations mais aussi les clubs pour qui c'est un rayonnement autre que leurs activités quotidiennes.

- **2024** : 10 dates financées auxquelles, moyennant un financement autre, nous pourrions envisager d'en faire quelques-unes de plus.
14 lieux ont été définis sur le territoire LAO, mais avant d'aller vers les clubs, nous sommes en attente de Pôle Emploi pour la validation des lieux proposés par la LAO, qui dépend de la disponibilité des agences Pôle Emploi sur chaque site.

5.3 Rencontre Clubs du 31 / Crédit Mutuel

La première rencontre, avec les clubs du 31, a reçu un succès mitigé. En effet, tous les clubs n'étaient pas présents (des emplois du temps déjà chargés pour certains clubs et des Assemblées générales n'ont pas mobilisé les acteurs). Ce fut toutefois l'occasion de rencontrer des clubs du territoire de la Haute-Garonne et de dialoguer avec les clubs présents, notamment sur les aides possibles en matière de stages et de compétitions pour ce territoire.

Les prochaines rencontres entre le Crédit Mutuel, la LAO et les clubs sont programmées :

- Tarn-et-Garonne et Lot : le 07 décembre 2023
- Tarn : le 14 décembre 2023

5.4 Rencontre Installations de Toulouse Sesquières

Cf : Annexe 2

- Les gens du voyage sont toujours présents. Des travaux complémentaires vont être réalisés sur l'entrée du parking du stade de Sesquières, pour essayer d'arrêter l'occupation du parking.

Une solution évoquée serait d'augmenter la capacité d'accueil des aires dédiées aux GDV mais c'est un autre service de la mairie qui gère cela. Du coup cela paraît compliqué de pouvoir envisager cette solution.

En séance, le Comité Directeur évoque aussi la possibilité d'aménager le parking de suite en sortant de la rocade !

- Une modification des responsables pour Sesquières va se mettre en place. Ce complexe d'athlétisme dépendra désormais de l'autorité des 5 territoires, la Direction des Sports ne s'occupant alors que des piscines, du Palais des Sports et du Stadium.
- Les responsables de l'actuelle Direction des sports de Toulouse ont tout de même pris en compte les remarques concernant les installations :
 - la piste vieillit et se soulève au couloir 1
 - le problème du nouveau tapis de perche (butoir décalé par rapport aux matelas)
 - le problème du caniveau mal placé
 - le souci des planches de saut en longueur à changer (pas envisagé avant 2024)
 - l'éclairage de la piste, lequel va être refait (avec le budget 2023)
 - les filets de la petite cage de lancer : le filet n'est pas maintenu et baille. Proposition de bétonner plus large, afin de fixer le filet au sol grâce à un câble.

- Des demandes plus spécifiques à l'utilisation des installations par les clubs du 31 occupant les installations ont été mentionnées également suite à leurs soucis de stockage de matériel pédagogique, ainsi que le nécessaire besoin d'un espace pour le renforcement musculaire des athlètes.

Même si la situation paraît difficile, il est important que la LAO ne laisse pas tomber son implication vis-à-vis de Sesquières.

5.5 Formation Formateur/Evaluateur Jeunes Officiels à DIJON

La CNJ a organisé un rassemblement avec une formation au niveau des Formateurs et Evaluateurs de Jeunes Juges (module mis en place pour la première fois, pour tous les stagiaires présents, sous l'initiative de la CNJ).

Ce rassemblement a permis de mettre en exergue que les jeunes et les collégiens ne fonctionnent pas du tout comme un adulte et que la mise en place d'un protocole Jeune Juge devait être précisé au niveau de la CNJ et décliné en Occitanie, avec la prise en charge dans notre territoire de cet examen fédéral pour avoir plus de jeunes juges qui accèdent à ce niveau fédéral.

L'intégralité de ce protocole pour les Jeunes Juges est en **Annexe 4**, mais en voici les grandes lignes :

- Décliner les lignes définies lors de la formation de DIJON (savoirs, savoirs-faires, savoirs-être)
- Décider d'une date immuable pour les examens fédéraux
- Prévoir une enveloppe budgétaire annuelle pour des actions de dotations pour ces jeunes juges (régionaux et fédéraux)
- Mettre en place une formation de « Formateurs de Jeunes Juges en LAO » grâce à la CNJ qui a été sollicitée
- Définir des examens de JEUNES JUGES FEDERAUX EN OCCITANIE :
 - **2024** : EXAMEN ECRIT LORS DES INTERCLUBS (Finale N2) et EXAMEN PRATIQUE soit lors de la finale nationale Equip' Athlé à DREUX ou lors de la finale nationale des Pointes d'OR à REDON.
 - **2025** : EXAMEN ECRIT ET PRATIQUE EN OCCITANIE
- **Prévoir un deuxième examen ECRIT en 2024** en octobre en Occitanie pour les Jeunes Juges qui seront devenus régionaux au printemps 2024 – DEMANDE FORMULÉE A LA CNJ.

La proposition est faite au Comité Directeur est soumis au vote, pour allouer une enveloppe de 1 000 € pour dotation aux Jeunes Juges. Des membres du Comité Directeur pense que l'enveloppe peut être de 2000€.

PROPOSITION d'ALLOUER UNE ENVELOPPE POUR DES EQUIPEMENTS AUX JJ REGIONAUX ET FEDERAUX

- Etes-vous d'accord pour allouer la somme de 2 000€ pour ces équipements ?

OUI : 24

NON : 0

ABSTENTION : 0

Suite à cette formation, nous avons réfléchi sur un projet qui pourrait être porteurs pour les Jeunes Juges de 2024, mais aussi pour les Jeunes juges de 2023, qui sont passés CADETS, et ont désiré poursuivre leur bénévolat en tant que juges.

PROJET PROPOSÉ PAR LA CRJ et LA COT REGIONALE :

Possibilité d'accueillir lors de Championnats de France CA/JU/ES (U16- U18-U23) d'ALBI, les 18, 19 et 20 juillet 2024 :

- **Les jeunes juges fédéraux (promotions 2023/2024) de notre territoire**
- **Des jeunes juges « CADETS » DIPLÔMES CADETS.**

Ces jeunes seront accompagnés jusqu'à ALBI, par leurs parents ou tuteur.

Pour faire partie de ce rassemblement, les jeunes devront faire acte de candidature auprès de la Référente Jeunes Juges (CRJ) et des Formatrices de Jeunes Juges (COT Régionale), **jusqu'au 30 AVRIL 2024** (ils auront un mois pour déposer leurs candidatures).

Après cette date, la Directrice de Réunion des Championnats de France CA/JU/ES informera les Jeunes Juges et Juges Jeunes, de la liste des candidatures retenues.

Une ouverture aux autres ligues pourrait être envisagée.

Le comité pilote de cette opération tient à préciser :

L'organisateur n'est pas responsable du jeune, lors des temps HORS COMPETITION : pour ses déplacements jusqu'à ALBI, son hébergement et sa restauration.

Un débat s'ouvre sur :

- Le nombre de jeunes que cela concernerait
- L'ouverture vers d'autres ligues ne paraît pas envisageable
- L'intégration des jeunes juges ne pourra pas se faire avant la connaissance des juges adultes qui accepteront de venir officier
- La compétition étant sur 3 jours, l'accueil des jeunes pourra être fait de manière à les répartir sur les journées, afin d'officier sur une des 3 journées
- Reculer la date butoir des candidatures car le 30 avril semble trop tôt

Avec tous ces paramètres dont il est nécessaire de tenir compte pour une organisation de niveau national, il est précisé également, que les affectations des jeunes juges devront être strictement respectées afin que tout se passe au mieux.

Les Assises U12 à Chatenay Malabry - Candidatures du nombre d'Educateurs U12 - U16

Un seul département était représenté, la Haute-Garonne, en la personne de Dominique TALLET. Tidiane CORREA représentait la LAO, Bénédicte ROZE était présente au titre de Présidente de la CNJ.

Ce qu'il convient de retenir de ces assises c'est la prise de conscience qu'il est nécessaire d'avoir :

- Une amélioration de l'impact des directives en faveur de ces jeunes : avec mise en œuvre territoriale.
- Une meilleure communication des Outils construits en faveur de ces catégories, avec notamment l'outil « un club, un pass'Athlé » sur la plateforme fédérale.

De nombreux échanges ont concernés les pratiques des U12 et le développement de la course longue, cross, par des mises en pratique.

- Un nouvel appel à candidature devrait être lancé pour les coaches athlé jeunes afin de former de nouveaux éducateurs pour accueillir le public en septembre 2024, gratuit pour les clubs éligibles.

Il convient de noter :

- **La très bonne présentation sur le site de la LAO des services Clubs sur le développement de l'athlé jeune**
- **Les dates des prochaines assises : celles des U16, les 12/13/14 avril 2024.**

5.6 Stage Minimes / Cadets à TARBES

Bon stage, très bon accueil, et lieu d'hébergement n'est qu'à 400m de la salle. POINT TRES POSITIF ! Seul hic, ce sont les repas non adaptés aux sportifs : suite à cette expérience, il est possible d'avoir un restaurant dans la proximité de la salle et de leur soumettre des menus types pour tous les soirs du stage .Ce stage a regroupé 58 athlètes et 12 cadres.

Ce site de TARBES pourra être retenu pour l'année prochaine, sous la condition d'offrir des repas plus adaptés à des sportifs.

6. Opérations techniques :

6.1 Ch. Régionaux Masters en salle

Daniel DUBEC avait demandé au CDA 65 pour pouvoir implanter les championnats Masters en salle à TARBES.

Ces derniers ont décliné cette organisation. Il lui est donc demandé de bien vouloir trouver une autre possibilité pour les championnats Régionaux en salle.

En séance, Marc DELAY soumet l'idée de Foix, salle qui est chauffée !

ACTION A PRÉVOIR – SECRÉTARIAT LAO ou MARC DELAY

Lancer une demande auprès des dirigeants de l'athlé 09 et de Foix en particulier, pour savoir s'ils seraient intéressés pour l'organisation de ces championnats.

6.2 Proposition de calendrier de la CSO pour l'Été 2024

- Proposition par la CSO du 01/12/2023 d'implanter les championnats LAO de Lancers Longs du samedi 10 février à MILLAU, puisque Sesquières est indisponible (présences des gens du voyage). Etant le seul club à avoir candidaté, le choix donc unique.
- Proposition de la CSO pour les implantations des compétitions de la saison estivale 2024 :

DATE	NATURE DE LA COMPETITION	LIEUX	REMARQUES
28 AVRIL	1 ^{er} tour INTERCLUBS	BLAGNAC – ALES - PERPIGNAN	Si ALES non fini, repli sur NÎMES Un appel complémentaire est lancé pour compléter les lieux de compétition.
05 MAI	EQUIP'ATHLE PRINTANIER	LUNEL / PERPIGNAN / SESQUIERES / AUCH	Une organisation supplémentaire est souhaitée en 12 et 81
12 MAI	FINALE INTERCLUBS	N2A : MONTAUBAN N2B : CARMAUX N3 et Rég : NÎMES (ENA)	Une implantation supplémentaire est souhaitée dans la partie Ouest de LAO
26 MAI	FINALE B EQUIP'ATHLE	ALBI	
08 / 09 JUIN	CHAMPIONNATS LAO EPREUVES COMBINEES	TOURNEFEUILLE	
15 / 16 JUIN	CHAMPIONNATS LAO ELITES	RODEZ	
23 JUIN	CHAMPIONNATS LAO POINTES D'OR	MILLAU	
29 JUIN	CHAMPIONNATS LAO SECTEURS BE	ALES / ALBI / PERPIGNAN / SESQUIERES / TARBES	
30 JUIN	CHAMPIONNATS LAO MINIMES	ALBI	
06 / 07 JUILLET	CHAMPIONNAT LAO CA / JU / ES	NARBONNE	

VOTE PAR RAPPORT À LA PROPOSITION DU CALENDRIER ESTIVAL

- Etes-vous d'accord pour adopter le calendrier estival proposé par la CSO régionale ?

OUI : 24

NON : 0

ABSTENTION : 0

- Il est fait remarquer qu'il manque des organisateurs pour les compétitions :

- Interclubs 1^{er} tour et finale (partie OUEST du territoire)
- Equip' Athlé printanier (en 12 ou 81)

ACTION A PREVOIR – SECRÉTARIAT LAO

Lancer l'appel à candidature pour certaines dates : clubs et installations ciblées (voir tableau ci-dessus)

* La CSO propose que dans la division N3 des interclubs, les CA et JU lancent les engins et passent les haies de leurs catégories.

* La CSO ne propose pas le passage à des divisions de 6 clubs car elle souhaite conserver des divisions à 8 clubs.

➤ REMARQUE EN TANT QUE RAPPEL DU PRESIDENT DE LA CSO Régionale :

Toute insulte ou acte irrespectueux n'est pas tolérable sur un stade, et fera l'objet d'une démarche auprès de la commission « Ethique et déontologie » par le biais de l'adresse signalement@athle.fr

6.3 Circuit des Meetings 2023

35 des 61 athlètes classés dans ce circuit des meetings étaient présents pour recevoir leur prix, en présence du Directeur du Crédit Mutuel.

Quelle formule pour 2024 ?

Compte-tenu de la bonne participation des athlètes sur ce circuit, il est renouvelé dans l'intégralité de son règlement.

Echéancier pour la préparation de ce circuit :

- Diffusion du calendrier LAO printemps / été sur le site de la LAO
- Lancer l'Appel à candidature auprès des clubs pour faire partie du circuit des meetings.
- Réponse des clubs pour faire partie du circuit régional et implanter sur leur stade une organisation meeting.
- Réunion de travail avec tous les clubs concernés. À préciser !

ACTION A PREVOIR – SECRÉTARIAT LAO

Lancer l'appel à candidature pour l'organisation d'une étape du circuit des meetings.

Il convient de noter que 8 meetings de notre ligue feront partie des meetings labellisés WA en 2024. Les autres meetings seront labellisés : « Meetings Occitanie ».

6.4 Calendrier 2024-2025 de Cross de la LAO

Place des Cross Labellisés :

Des télescopes ont lieu entre des cross de niveau départemental et des cross labellisés régionaux et Nationaux :

Il est proposé de mettre en place une rencontre de concertation avec INVITATION de tous les organisateurs après un appel pour les candidatures (intentions) d'organisation.

SUITE AU PARTAGE D'OPINION entre les membres du Comité Directeur, il ressort :

- Les 2 cross nationaux doivent être protégés en priorité
- Janvier est déserté en termes de cross : une meilleure répartition pourrait éviter ces chevauchements
- Proposer une réunion d'harmonisation pour éviter les soucis de télescopage, serait la bienvenue
- Patricia ALT propose que lors de la plénière soit réfléchi le calendrier avec les Présidents des CDA et CSO régionales et départementales.

Elle rappelle que la validation des cross labellisés doit être faite avant le 28 février 2024.

- **Il est nécessaire, sous l'impulsion de la LAO, de mettre en place un groupe de travail, pour réunir les organisateurs de cross, afin d'améliorer l'harmonisation.**

Chef de projet défini en séance : Patricia ALT aidée par Gérard BROUILLE et Marc DELAY, en ayant en tête, que l'appel à candidature doit être fait bien en amont du 28 février.

7. Statuts (Détermination du nombre de membres du CD)

Lors du dernier Comité Directeur en visioconférence, le nombre de membres pour siéger au Comité Directeur de la LAO, était à l'ordre du jour mais des difficultés techniques, avec de nombreuses coupures lors de la connexion, ont empêché un débat franc et sain. Ce point figure de nouveau à l'ordre du jour.

VOTE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE MEMBRES AU NIVEAU DU COMITE DIRECTEUR (24 voix)

- Souhaitez-vous rester à l'état actuel de 35 membres ?

OUI : 7 NON : 17 ABSTENTION : 0

VOTE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE MEMBRES AU NIVEAU DU COMITE DIRECTEUR (SUITE)

- Quel est votre choix du nombre de membres pour le COMITE DIRECTEUR DE LA LAO :

- Qui désire que nous baissions à 29 membres :

OUI : 23 voix

- Qui désire que nous baissions à 25 membres :

OUI : 1 voix

Il est donc décidé que le nombre de membres qui pourront siéger au niveau du Comité Directeur de la Ligue lors de la prochaine olympiade, sera de 29 membres.

8. Digest Réunion du GTO

8.1 Rencontre des 4 et 5 Novembre 2023

➤ Première partie de ces assises (3^e du nom) :

Travaux : Revoir les actions réalisées au cours de la saison 2023, les analyser et échanger sur les résultats sportifs :

Les performances des U16 n'ont pas été aussi brillantes qu'en 2022.

Dans les plus grands, celles des Cadets se sont améliorées, mais pas encore suffisantes notamment chez les élites.

La performance de notre système de formation est considérée en progrès :

Positif	Négatif
Plus de formations organisées sur tout le territoire	Des sessions peu fréquentées en général, et en particulier la filière performance
Plus de stagiaires uniques formés sur la saison	Beaucoup d'entraîneurs ne finissent pas leur parcours de formation OCC vs N-A : 17,01h vs 27,09h par stagiaire
Plus d'entraîneurs certifiés en fin de saison	Plus de 70% des entraîneurs ne concrétisent pas leur formation avec un diplôme
Formation locale (tous niveaux) mise en place à la demande qui amène plus de participants	Peu de candidats sur le Niveau 3

Le nombre de personnes menant leurs formations jusqu'à la certification est insuffisant, même s'il est comparable à celui des autres ligues.

La formation continue est assurée par la **mise en place de 2 colloques par saison** et la mise en ligne d'une liste d'entraîneurs du GTO, prêts à accueillir d'autres entraîneurs dans une démarche de formation continue

➤ **Deuxième partie :**

Présentation de la performance territoriale de L'Auvergne Rhône Alpes par Olivier FOUR (CTS de l'ARA) et comparaison avec notre ligue :

A l'issue de cette présentation des travaux en tables rondes ont été mis en place. Il en est ressorti des lignes pour 2024 :

- Les actions débutées en 2023 (actions perche, trails, formations continues) sont confirmées.
- Le projet de performance de la LAO va être retravaillé par un groupe composé des techniciens de la LAO, d'entraîneurs de clubs impliqués dans le fonctionnement de la ligue et du CTS Tidiane CORREA.

Les prochaines assises sont programmées pour les 9 et 10 novembre 2024, dans un lieu plus central, pour espérer réunir plus de participants.

Un compte-rendu plus précis a été mis en ligne sur le site de la ligue.

Accès par le lien : https://athle-occitanie.fr/Documents/CRE-CNE-POLE/20231127_CR_GTO.pdf

8.2 Colloque Médico-Sportif

Il s'est déroulé le 25 Novembre 2023 au CREPS de TOULOUSE.

Animé par Jules FONTAINE, Président de la Commission Médicale, Jocelyn PIAT et Jean MONNIER, responsables des centres d'entraînement de MONTPELLIER et TOULOUSE

Très bon colloque avec une quarantaine de présents.

Jules FONTAINE désire répertorier les gens qui sont capables d'offrir une prestation à un jeune (des Kinés ou Médecins).

ACTION A PREVOIR – MARC DELAY / SECRETARIAT LAO

- **Aidera à la réalisation de cette enquête**
- **Cette action pourra être diffusée également sur le site de la LAO.**

8.3 Calendrier des stages régionaux

DATES	STAGES	LIEUX	CATÉGORIES
24 au 27/10/2023	Stage d'automne	Tarbes	MI-CA (U16-U18)
03 au 06/01/2024	Stage Elite d'hiver	Bompas	CA-JU-ES-SE
10 au 11/02/2024	Match Interligues	Clermont Ferrand	U18 - U20
01 au 03/03/2024	Stage Coupe de France des Ligues Cross	Cap Découverte	MI (U16)
08 au 12/04/2024	Stage Elite de Pâques	Montauban	CA-JU-ES-SE
15 au 19/04/2024	Stage de Pâques U16	Montauban	MI (U16)
9 au 13/07/2024	Stage U16 « Athlé 2028 » Coupe de France des Ligues	Dijon	MI (U16)

Modalités et prise en charge des stages par le lien, site de la LAO :

<https://athle-occitanie.fr/Documents/PERFORMANCES/Projet%20de%20performance%20territorial%202024.pdf>

8.4 Abonnements à la revue de l'AEFA (25 Entraîneurs)

Montant 1 500 €

Abonnement accepté par le COMITE DIRECTEUR

9. Circulaire financière (Présentation de la circulaire pour 2024)

Cf : Annexe 5

La circulaire avec les différentes modifications est annexée à ce compte-rendu.

La LAO encourage ses bénévoles à utiliser le crédit d'impôt par don à la ligue.

VOTE PAR RAPPORT À LA CIRCULAIRE FINANCIERE (24 voix)

➤ Validez-vous les modifications apportées à cette circulaire administrative ?

Oui : 24

Non : 0

Abstention : 0

La circulaire est adoptée à l'unanimité des présents.

10. Opérations à venir

10.1 Assemblées Générales de la LAO

a) L'implantation fera l'objet d'un vote

- AG LAO se fera à SOREZE (81) pour le 23 Mars 2024 et il est suggéré à UZES de renouveler la demande d'organisation pour la prochaine AG de pour Mars 2025.
- Proposition de CASTELNAUDARY pour l'AG Elective des délégués et l'intronisation du Président de l'Olympiade 2025 – 2028, le 16 Novembre 2024 de 14 H 30 à 17 H 00.

VOTE PAR RAPPORT AUX PROPOSITIONS D'IMPLANTATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LAO

- Désirez-vous accepter la proposition de SOREZE (81) pour le 23 mars 2024 ?
OUI : 24 NON : 0 ABSTENTION : 0
- Utilisons-nous les zapettes lors de cette Assemblée générale
OUI : 0 NON : 24
- Désirez-vous accepter la proposition de CASTELNAUDARY (11) pour l'AG électorale des délégués et l'intronisation du Président LAO pour l'Olympiade 2025 – 2028, le 16 novembre 2024 de 14h30 à 17h00 ?
OUI : 24 NON : 0 ABSTENTION : 0

Le choix de Castelnaudary est accepté à l'unanimité

b) Présentation de l'étude visant à démontrer la nécessité d'une augmentation de la quote-part Licence

Cf : Annexe 3

Une discussion s'engage sur l'utilité d'augmentation, divisant les membres.
Une proposition d'augmentation que sur certaines catégories est aussi mise en avant : les licences DÉCOUVERTE étant en chute, il ne paraît pas opportun d'augmenter la quote-part sur ces types de licences, comme également celle des ENCADRANTS.

VOTE PAR RAPPORT A L'AUGMENTATION QUOTE-PART DES LICENCES

- Êtes-vous d'accord sur le principe de l'augmentation ?
OUI : 13 NON : 7 ABSTENTIONS : 4

Le montant de l'augmentation de la quote-part et les éventuelles modulations selon les licences, seront votés par l'Assemblée Générale, au mois de mars 2024.

c) Match Inter-Ligue contre l'ARA

- **Désignation des élus responsables** et qui feront le déplacement le 11 Février 2024 à AUBIÈRE.

Encadrements des athlètes : Christine LAGONELLE (chef de délégation) et Thierry DUPRAT

Proposition de jury : Juge Logica Chantal DUPRAT et proposition de 2 juges jeunes Cadets.

Suivi en voiture : Gérard BROUILLET

- **Modalités de sélection** pour faire partie de l'Equipe d'Occitanie : les 2 premiers au bilan pour chaque épreuve

10.2 Prévisionnel du Championnat de France CA/JU/ES à ALBI des 19/20 et 21 juillet 2024.

Désigner un représentant de la Ligue, pour être membre du COL : Eric ALBERT représentera la ligue.

11. Questions diverses

- **TRAVAIL en HORS STADE** : Les bases d'étalonnages sont recensées par Patricia ALT, et vont être mises en ligne sur le site de la ligue.
Patricia suggère que le circuit proposé cette année pour les Championnats LAO des 5 km, à côté de Saint-Girons puisse être reconduit pour les futures années, mais en prenant soin de penser le parcours dans l'autre sens.

Toutes les courses codées par la lettre C ne seront plus qualificatives pour les France car elles ont un dénivelé négatif de plus de 1 m par km.

- **Fonctionnement inscription compétition** :
En 2022 a été créé sur site engagements de juges, qui a demandé beaucoup de temps pour le renseigner à chaque compétition. Une aisance d'engagement par les juges eux-mêmes avait été tentée. L'absence de Claire, a provoqué une majoration des tâches de chaque employé, même si elle est restée auprès de ses collègues par des menus travaux qu'il lui était possible d'assurer.

Des clubs ont fait remonter leur insatisfaction pour suivre leur effectif juges. Claire a donc ensuite retravaillé le fichier d'engagement, pour pouvoir offrir une meilleure lisibilité des engagés juges.

Ces actions chronophages sont aujourd'hui mises en avant et une demande de retour à l'ancien système est verbalisé en séance.

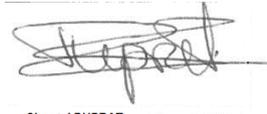
Ce rebasculement nécessitera une modification des fonctions que les juges pourront avoir à leur disposition une fourchette de choix de fonctions plus large (en sauts seront répertoriés hauteur, longueur, perche triple saut – comme en lancers avec marteau, javelot, poids, disque).

Sans trancher sur la demande faite par le Directeur de Ligue sur ces inscriptions Jury, il est fait remarquer que ce moyen n'offre pas la possibilité de marquer son niveau de diplôme, ce qui était bien utile au directeur de réunion, notamment avec les nouveaux diplômés

non encore suffisamment connus. Il conviendra de demander aux personnes qui ont voulu ce système d'inscriptions leur motivation avec l'engagement direct des juges.

Fin de séance.

Chantal DUPRAT, Secrétaire de la LAO



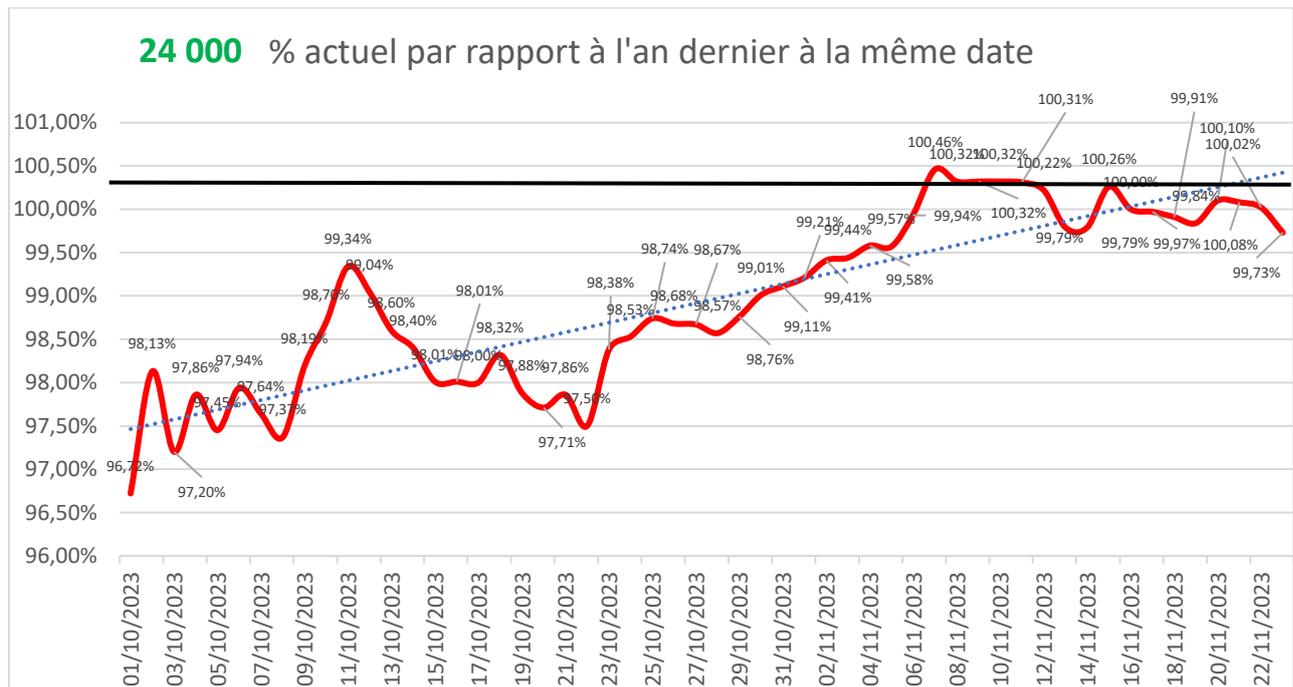
Chantal DUPRAT

André OLIVE, Président de la LAO



André OLIVE

ANNEXE 1 : STATISTIQUES LAO



ANNEXE 2 : RÉUNION MAIRIE – LAO – CAD 31 – CRE – CLUBS UTILISATEURS DES INSTALLATIONS

Stade Sesquières, le mercredi 15 novembre 2023

Présents de la mairie : Pascal Adam (responsable des installations Nord Toulouse et centre-ville), Alexandra Gleize (référente associations), Pascale Jouan (responsable stade Sesquières), Danielle Martin, Delphine Pradel (réservations).

Présents de la ligue : Chantal Duprat (secrétaire générale), Thierry Duprat (membre).

Présents du comité départemental : Michel Dudignat (secrétaire générale adjoint et président de la COT), Christophe Gomez (membre), Sophie Lakrichi (salariée), Daniel Rousseau (président), Luc Viudes (membre).

Présence des clubs : Denis Broca (président ASPTT Toulouse), André Marco (président du SATUC Toulouse Athlé), Christian Riche (président Stade Toulousain).

Présent des établissements scolaires : Stéphane Gauthier.

Excusé : David Blanquefor (mairie)

Gens du voyage (GDV)

On attend que le préfet demande aux forces de l'ordre d'intervenir pour évacuer les gens du voyage du parking du stade.

La mairie complétera le dispositif mis en place pour empêcher les gens du voyage d'accéder au parking quand ces derniers seront partis (nouveau dispositif en commande).

Les travaux prendront un mois.

Les clubs, le comité départemental et la ligue seront informés.

En attendant, le gardien est très apprécié. Mais, malheureusement, les clubs perdent tout de même des licenciés.

Une solution évoquée serait d'augmenter la capacité d'accueil des aires dédiées aux GDV mais c'est un autre service de la mairie qui gère cela.

Piste : nettoyage

Le dernier nettoyage de la piste qui était prévu pour Pâques dernier a été reporté en octobre dernier à cause d'une panne de camion de l'entreprise.

Un nettoyage après l'hiver est plus judicieux mais la mairie a préféré maintenir le nettoyage pour laisser la nouvelle équipe dans la meilleure situation possible.

Prochainement, la Direction des sports s'occupera seulement des piscines, du Palais des sports et du Stadium. Les autres installations sportives seront respectivement gérées par les cinq territoires (terrains sportifs, gymnase...).

Piste : revêtement

La piste commence à vieillir.

Des reprises ponctuelles de la piste sont possibles (pas le changement de l'intégralité de la piste).

Le couloir n°1 s'use, l'herbe pousse dessous et décolle la piste.

Il est proposé à la mairie de déplacer le caniveau.

La mairie peut faire venir un professionnel pour avoir un état des lieux et un devis.

Le comité départemental aimerait qu'une ou plusieurs personnes de l'athlétisme soient présentes à ce moment-là pour expliciter les besoins.

Tapis de perche

Le nouveau tapis de perche n'est pas compatible avec les deux butoirs. (L'ancien tapis avait été fait sur mesure.) Il faut reculer un butoir de 20-30 cm. Il est demandé à la mairie qui est-ce qui prend en charge les frais de travaux.

Planches d'appel du saut en longueur

Les planches d'appel du saut en longueur sont à changer. Réponse de la mairie : pas avant 2024.

Eclairage

L'éclairage est budgétisé pour 2024. Tous les mats vont être remplacés : 4 mats sur le terrain d'honneur, 2 ou 3 mats le long de la cage qui a été changée, au niveau de la piste d'échauffement, au niveau de la ligne d'arrivée.

Stockage du matériel pédagogique

La salle d'appel et une armoire ne suffisent pas pour stocker le matériel pédagogique (tente cross, médecine ball, lattes, petites haies...), les clubs ont besoin d'un ou de deux conteneurs communs car ils n'ont pas de soucis à se prêter le matériel.

Les agents de la mairie ne sont pas pour la construction d'un algéco qui demande une construction sur pilotis (terrain inondable) ainsi qu'une rampe d'accès et donc de la place.

Salle de musculation

Les clubs demandent une salle de musculation (avec sol et espalier). Les établissements scolaires sont intéressés mais il faut vérifier la réglementation pour savoir s'ils peuvent y accéder.

La mairie demande quel serait le volume et l'emplacement souhaité, elle pourrait étudier la faisabilité du projet et le budgétiser.

Bureau

La mairie porte actuellement une réflexion globale sur la mutualisation d'espace de bureau pour les associations sur l'agglomération : un bureau pour poser un ordinateur et sur réservation (pas un bureau pour un ou une salariée). La connexion internet serait à la charge des associations sportives. Les clubs sont intéressés pour les inscriptions par exemple.

Petite cage de lancer de disque (sécurité)

Le filet de la petite cage de lancer de disque baille. Il est demandé en attendant les nouvelles normes des tubes avec une drice pour monter et descendre le filet.

Cages de lancer : Sécurité

Toutes les cages de lancer (hormis la nouvelle) n'ont rien pour protéger le bas du filet qui se retrouve en contact avec l'herbe et pourrit.

Il est proposé de bétonner plus grand et de fixer le filet au sol.

Cages de lancer : Fixation des filets

Il est proposé à la mairie de maintenir les filets des cages de lancer au sol par un câble qui relie tous les poteaux en bas plutôt qu'avec des sacs de lest de sable.

Arrêtés préfectoraux d'interdiction d'utiliser les terrains herbés

Ils concernent le terrain d'honneur seulement.

ANNEXE 3 : ETUDE DE L'AUGMENTATION DE LA QUOTE-PART LICENCE

	LIGUE	Nb LICENCES	Cit LICENCES	VOLUME FINANCIER LICENCES	Moyenne Quote-Part Licence	Avec augmentation 2 €
1	CEN	11 873	11	316 518 €	26,66 €	
2	COR	1 423	13	34 480 €	24,23 €	
3	G-E	23 862	7	571 294 €	23,94 €	
4	I-F	52 141	1	1 225 314 €	23,50 €	
5	BFC	10 705	12	249 196 €	23,28 €	
6	SUD	21 746	8	462 403 €	21,26 €	
7	BRE	18 658	9	374 537 €	20,07 €	
8	NOR	16 300	10	311 858 €	19,13 €	
9	ARA	32 512	2	614 728 €	18,91 €	
10	P-L	25 489	5	440 200 €	17,27 €	
11	N-A	27 912	3	459 334 €	16,46 €	
12	H-F	25 958	4	400 027 €	15,41 €	
13	OCC	23 990	6	368 883 €	15,38 €	17,38 €

	ARA	BFC	BRE	CEN	COR	G-E	H-F	I-F	NOR	N-A	SUD	P-L
COMPETITION	34,00 €	29,00 €	37,10 €	32,00 €	40,00 €	32,00 €	33,00 €	23,50 €	27,50 €	31,00 €	39,00 €	24,00 €
DECOUVERTE	9,00 €	29,00 €	8,10 €	32,00 €	20,00 €	32,00 €	7,00 €	23,50 €	14,00 €	10,00 €	17,50 €	24,00 €
ENCADREMENT	8,00 €	29,00 €	15,10 €	19,00 €	20,00 €	10,00 €	18,00 €	23,50 €	7,50 €	10,00 €	5,00 €	8,00 €
ENTREPRISE	10,00 €	6,00 €	14,10 €	32,00 €	20,00 €	10,00 €	4,00 €	23,50 €	7,50 €	6,00 €	10,00 €	8,00 €
RUNNING	10,00 €	6,00 €	14,10 €	11,00 €	10,00 €	6,00 €	4,00 €	23,50 €	7,50 €	6,00 €	6,00 €	8,00 €
SANTE	8,00 €	6,00 €	14,10 €	11,00 €	10,00 €	6,00 €	4,00 €	23,50 €	7,50 €	6,00 €	6,00 €	8,00 €
SIMULATION en OCCITANIE	137 000,00 €	30 000,00 €	163 000,00 €	178 000,00 €	330 000,00 €	88 000,00 €	67 000,00 €	195 000,00 €	74 000,00 €	66 000,00 €	214 000,00 €	102 000,00 €

SI APPLICATION DE
NOS TARIFS
AVEC LEURS NOMBRE DE LICENCES

-204 000,00
€ 0,00 €

-55 000,00
€ -137 000,00
€

ANNEXE 4 – RASSEMBLEMENT DES FORMATEURS JEUNES JUGES 2023

SUITES DES DEUX JOURS DE FORMATION

1- Présenter le NOUVEAU PROTOCOLE DE FORMATION DES JEUNES JUGES EN LAO

Action Bénédicte

Contenu du protocole :

- Décliner les lignes définies lors de la formation de DIJON (savoirs, savoirs-faires, savoirs-être)
- Décider d'une date immuable pour les examens fédéraux des jeunes juges en Occitanie. Il nous est nécessaire de prévoir 2 jours pour réaliser ces examens. La date des Championnats Régionaux d'Occitanie CA et JU nous paraît la plus propice pour la réalisation dans de bonnes conditions, pour l'écrit et la pratique – Nous retenons donc cette date pour 2025.

- Se pose aussi la question des validations de ces examens :

Un tuteur de jeunes juges peut-il être également l'évaluateur de ce jeune juge, ou doit-on après la formation de nouveaux « Formateurs de Jeunes Juges » veiller à ce que nos tuteurs ne soient pas examinateurs pour les jeunes qu'ils forment tout au long de la (les) saison ?

-Dotation par la LAO pour ces formations de JEUNES JUGES :

Prévisionnel d'une enveloppe de 1 000€ par an, afin de pouvoir valoriser nos jeunes juges régionaux et fédéraux qui réussissent leurs examens.

-La convocation pour les examens de JEUNES JUGES doit être faite par la COT Régionale de la LAO, 15 jours avant l'examen.

-L'écriture de l'examen théorique ce cette année 2024 est à retourner à la FFA, à la Commission des jeunes FFA, avant le 12 avril 2024. **Action : Bénédicte.**

2- Mettre en place au niveau de la LAO une FORMATION DE « FORMATEURS DE JEUNES JUGES » EN LAO - Module M 00355 – **Action Sandrine, Bénédicte, Chantal**

Date et leur à définir.

3- PREVISION DES EXAMENS DE JEUNES JUGES :

- Examen Ecrit JEUNES JUGES FEDERAUX : en 2024 dans les territoires.
- **ACTION** : **examen écrit le 12 mai** (soit le jour de la finale des Interclubs) **EN OCCITANIE**
Lieu : les 4 stagiaires qui sont pressenties pour cet examen sont, sauf une, dans la même poule des Interclubs, soit en N2.
 - **Examen pratique JEUNES JUGES FEDERAUX** : en 2024 à DREUX (Finales nationales Equip'athlé MI) soit samedi 25 et dimanche 26 mai 2024 ou à REDON le 06 et 07 juillet (Finales nationales des POINTES d'OR)
 - En 2025, Examen théorique et Examen pratique se dérouleront dans les ligues, donc pour nous en OCCITANIE.
 - Il nous est difficile de faire attendre un an des jeunes juges qui vont être JJ Régionale en période estivale 2024. Notre souhait serait que ces jeunes puissent passer leur examen théorique de jeune juge fédéral, fin septembre / début octobre 2024 et pour être certifiés en 2025 !
- ACTION** : Nous demandons à la CNJ, avec copie au Président de notre ligue, de bien vouloir accorder, EXCEPTIONNELLEMENT, l'organisation de 2 examens théoriques Fédéral pour 2024 (1 avant Equip'athlé, l'autre après).

➤ PLANIFICATION POUR LES JEUNES JUGES FEDERAUX EN LAO :

- Suite aux retours, envoi par mail du parcours nécessaire, pour devenir JJR, avec prise en charge par la ligue des frais. **ACTION – Sandrine**
- Programmation :
 - Visio : présentation des outils et compétitions
 - Visio ou présentiel : sur les sauts et les lancers + questions d'examen
 - Examen blanc : correction du travail demandé aux stagiaires

➤ PLANIFICATION POUR LES JEUNES JUGES REGIONAUX EN LAO :

- Mail à adresser aux JJD, afin qu'ils fassent remonter leur intention de candidature auprès de la Référente Jeune Juge.

ACTION – Sandrine

« Dans un souci de préparation, il vous est demandé, par retour de mail, AVANT LE 28 NOVEMBRE 2023, de bien vouloir confirmer votre candidature, pour la qualification de Jeune Juge Régional.

Merci de bien vouloir nous préciser la spécialisation choisie.

L'examen sera programmé dans la période estivale. »

- Programmation de l'examen :

Afin que les départements restent impliqués dans ces formations, il est proposé de mettre les examens de Jeunes juges régionaux, sur les secteurs d'Equip'athlé, soit pour la date en 2024 du 5 mai.

Cet examen prendra ½ heure.

- Correction de l'examen :

La correction sera réalisée par la référente des Jeunes Juges, aidée des 2 Juges Arbitres.

ANNEXE - CIRCULAIRE FINANCIERE 2024 :

Décision modificative du Comité Directeur du 02 Décembre 2023

Le surlignage indique une variation de la circulaire précédente :

FONCTIONNEMENT CLASSIQUE DE LA LIGUE

DESTINATAIRES

Membres du Comité Directeur, Présidents des Commissions Régionales, Officiels en mission (Juge Arbitre, Responsable du Chrono électrique, Responsable du secrétariat informatique, Directeur réunion, Juge chef des départs, Délégué **CSO**, **technique**, Responsable du contrôle anti-dopage, **responsable de la gestion terrain sur tablettes**, Elus en mission, Bénévoles en mission, CTS, Entraîneurs en mission.

BASES DE REMBOURSEMENT

Pour tout remboursement, mentionner le détail des frais, préciser le montant demandé, **joindre obligatoirement à la demande les documents originaux** (billets SNCF, notes d'hôtels et de restaurants, etc...). Les pièces jointes photocopiées (notes et factures, etc. ...) ne seront pas prises en compte.

1/ Transports

- Fer : tarif SNCF 2ème classe + réservation + couchette
 - ✓ Les tickets de carte bancaire et les attestations de paiement ou de prix de la SNCF ne sont pas valables.
 - ✓ **NB : le e-billet train ou avion doit être certifié "billet unique" et signé.**
- Route : calcul de la distance avec le site internet www.mappy.fr (itinéraire express) entre le domicile de la personne* et le lieu de la mission.
 - ✓ 0.38 € du km,
 - ✓ Les frais de péage viennent en plus du calcul de l'indemnité kilométrique.

*** Si le domicile de la personne est extérieur à l'OCCITANIE, la Circulaire Financière de la FFA s'appliquera, soit 0.30€ du km.**

- Transport par air, location véhicule : demande préalable **obligatoire** à la Ligue avant l'engagement des dépenses.

2/ Restauration

- Frais réels limités à 20 € par repas et par personne (boisson incluse).

- Compétitions (remboursement pour l'organisateur, dans la limite de)
 - ✓ Repas Chaud avec une petite bouteille d'eau (12,50 €) ; plus 1 autre BOISSON (1,50 €) durant la manifestation ; plus 1 café (1,00€) le tout : 15,00€
 - ✓ Idem avec Repas Froid : avec une petite bouteille d'eau (10,00 €) ; plus 1 café (1,00€) le tout : 11,00€
 - ✓ Si seulement 1 Boisson : 1,50€

La prise en charge fait l'objet d'un échange de mail entre l'organisateur et le secrétariat de la Ligue avant le déroulement de la manifestation.

3/ Hébergement

Frais réels limités à 80 € par personne (Nuit d'hôtel + petit déjeuner) avec autorisation préalable du Président.

4/ Dépenses diverses

- Autres frais de fonctionnement : accord préalable du Président.
- Fournitures de bureau : commandées par le secrétariat de la Ligue, après validation du Président, du Secrétaire Général ou du Trésorier.
- Tout autre achat ou fourniture diverse non prévus dans cette circulaire :
 - ✓ Montant inférieur à 1 000 € : accord du Président
 - ✓ Montant supérieur à 1 000 € : demande soumise à l'approbation du bureau exécutif

PROCÉDURES

- Les notes de frais, établies exclusivement sur le formulaire LAO (à demander à la Ligue ou à télécharger sur le site) sont à adresser ou déposer à la Ligue, **dans un délai maximum de 1 mois suivant la dépense effectuée.** (Sauf somme forfaitaire allouée annuellement).
- Chaque demande de remboursement, signée par le responsable de l'action ou de la commission, devra comprendre :
 - ✓ Le nom du bénéficiaire,
 - ✓ Le nom des participants,
 - ✓ L'objet du remboursement,
 - ✓ L'ensemble des originaux des justificatifs,
 - ✓ Le formulaire type entièrement rempli.
- Les notes de frais seront honorées au plus tard 30 jours après la validation de la conformité.
- Il est obligatoire de posséder sa licence pour la saison en cours pour pouvoir prétendre à un remboursement.

- **L'abandon de frais peut être utilisé.**

PÉNALTÉS

- Manque d'officiels dans les compétitions Ligue :

- ✓ 30 € par officiel manquant et par jour de compétition.

Quota de jury nécessaire : figure dans les livrets des compétitions établis par les commissions concernées.

- Non restitution d'une puce lors d'un cross organisé par la LAO : **10 €** par puce
- Non représentation d'un club à l'Assemblée Générale de Ligue :
 - ✓ Part fixe de 80 € + part variable de 0,30 € par licenciés au 31 août précédent l'Assemblée Générale.

NB : les factures seront adressées au Trésorier et au correspondant (SIFFA) du club. Les clubs pourront régler la facture, ou autoriser le trésorier de la ligue à prélever le montant de la facture sur le compte SIFFA du club.

ENGAGEMENTS AUX COMPÉTITIONS

- Engagements tardifs ou sur place (si autorisés) :
 - ✓ Engagement tardif (avant le vendredi 12h) : **5 €** par athlète,
 - ✓ Engagement tardif (après le vendredi 12h) ou sur place si autorisés : **15 €** par athlète.
- Athlètes forfaits après engagement : **3 €** par engagement sur une épreuve non honoré par athlète

Possibilité de présenter un certificat médical sous 8 jours justifiant l'absence de l'athlète à la compétition.

Cas particulier des abandons en cross : Les puces et dossards devront être remis au seul délégué CSO.

- Demande qualification exceptionnelle :
 - ✓ Demande de QE si l'athlète se classe dans les 8 premiers : gratuit,
 - ✓ Demande de QE si l'athlète se classe au-delà du 8^{ème} : **20 €** par athlète
 - ✓ Cas particulier du cross ; demande gratuite, à l'exception de :
 - Demande de QE pour un CA JU ES se classant au-delà de la 30^{ème} place : **20 €**
 - Demande de QE pour un SE MA se classant au-delà de la 30^{ème} place : **50 €**
- Athlètes hors ligue (résidents ou non en Occitanie) : 10 € par athlète, par compétition, à régler lors de la confirmation de l'engagement.

NB : les factures seront adressées aux trésoriers des clubs. Les clubs pourront régler la facture, ou autoriser le trésorier de la ligue à prélever le montant de la facture sur le compte SIFFA du club.

INDEMNITÉS DES INTERVENANTS

COUVERTURE MEDICALE DES COMPETITIONS

- Tarif de défraiement du médecin : **130 € par journée**
- Tarif de défraiement du kiné : **120 € par journée**

NB : Précision concernant le défraiement des kinés et des médecins lors des compétitions régionales : il est constitué d'un forfait qui exclut toute prise en charge de déplacement, et hébergement. Seule la restauration est assurée sur le site de la compétition au même titre que tout autre membre de jury.

COUVERTURE MEDICALE DES STAGES SPORTIFS

- Tarif de défraiement du kiné :
 - ❖ KINE DIPLOME : 120 €
 - ❖ ELEVE-KINE EN FORMATION 100 €

L'abandon de frais peut être utilisé dans ce cas.

FORMATEURS et CADRES FEDERAUX

- Tarif de défraiement des formateurs Dirigeants ou Officiels :
 - ✓ Aucune différence entre une formation en présentiel et une formation assurée par visioconférence : Le Comité Directeur de la LAO du 03 Décembre 2022 fixe le taux horaire à **12 €**; (Seules les formations au-dessus d'assistants seront prises en charges), à partir du niveau 2.
Les formations d'assistants sont dévolus aux Comités Départementaux.
- Tarif de défraiement des Cadres d'Entrainement :
 - ✓ Formation (Formation payante) : Règle de l'OFA
 - ✓ Autres Missions (CRE)
 - ❖ Par contrat de travail ou sur facture pour les auto-entrepreneurs.
 - ❖ Tarif horaire de la Convention Collective Nationale du Sport (12,50 € brut de l'heure)

N.B En ce qui concerne le remboursement des frais de déplacement, l'abandon de frais sera privilégié. En cas d'exonération d'impôts, il y aura négociation avec le Président. Les CTS ou salariés de la LAO ne peuvent prétendre à ces indemnités de défraiement.

KID STADIUM

- Indemnités des animateurs :
 - ✓ Responsable : 110 € par jour,
 - ✓ Autre animateur : 80 € par jour.
- Coût pour la structure organisatrice : 300 € par jour

NB : Paiement de 50% du montant soit 150 € à la confirmation de la convention. Cette somme ne pourra pas être remboursée en cas d'annulation de la manifestation signalée moins de 72 heures avant la date prévue.

STAGES RÉGIONAUX

- Participation des clubs : **30** € par nuitée

En accord avec le Trésorier

Gratuité pour les athlètes de haut-niveau licenciés en Occitanie figurant sur les listes ministérielles 2023 (Droit jusqu'au 31/12/2023 - Elite, Senior, Relève, Collectifs Nationaux et Espoir)

- Tarif de défraiement des Cadres d'Entraînement : 80 € par jour ou 12,50 € brut de l'heure (1 journée de stage s'entend une journée de 7h)
- Tarif de défraiement du médical : 100 € par jour

COUVERTURE MEDICALE DES STAGES SPORTIFS

- Tarif de défraiement du kiné : ***Voir ci-dessus***

CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF – (Applicable au 01 Septembre 2023)

- Déplacements intra-Occitanie : Le volume financier global est limité à 1 500 €/an (somme non forfaitaire, chaque déplacement doit être mentionné) :
 - o Championnats régionaux : 0.38 €/Km,
 - o Réunions régionales (AG ligue, Comité Directeur, commissions) : 0.38 €/Km,
 - o Stages régionaux et formations : selon planning de l'encadrement : 0.38 €/Km
- Tout autre déplacement : En fonction du plan d'actions voté par le Comité Directeur de la LAO et avec Autorisation préalable du Président
- Moyens de communication : Téléphone portable + accès internet : forfait de 300 € par an (sur présentation de factures)

Suivi Médical Réglementaire Athlète de la LAO, inscrit sur les Listes Ministérielles « Espoirs »

- La liste est validée par le ministère des Sports, le 01 janvier 2024, sur la base des performances réalisées au cours de(s) saison(s) précédentes.
- La Ligue d'Athlétisme d'Occitanie, s'engage pour une prise en charge à hauteur de **70€ maximum**, pour l'ensemble des prestations ; consultation médicale connexe, plus examens biologiques, (Tarif SS), pour tous les athlètes Occitans figurant sur la liste « Espoirs » promulguée par le ministère des Sports. Les factures du Médecin et/ou du Laboratoire d'analyse seront adressées au secrétariat de la Ligue pour leur prise en charge entre le 01/01/2024 et le 31/08/2024.

Athlète Hors Ligue inscrit sur Centre d'Entraînement ouvert par la LAO

Suite à la décision prise lors du Comité Directeur du 27 novembre 2021.

- Coût de la présence de l'athlète sur le CRE d'un athlète Hors-Ligue : 500 €

- La convention individuelle, issue du PPF sera établie par l'entraîneur en Pôle responsable de la discipline. La structure ou la personne qui prendra en charge cette contribution sera mentionnée.
- Le SMR de ces athlètes ne sera pris en compte par la LAO

NOTA : Toute dérogation à cette circulaire nécessite une autorisation préalable écrite du Président

Comment demander un crédit d'impôt par don à la ligue ? :

Un jury de base, un formateur... ou tout autre bénévole, qui œuvre au sein des activités de la LAO, peut cumuler sur un fichier, toutes ses actions et renoncer à obtenir la compensation financière à ses actions.

Ce récapitulatif doit être adressé au trésorier de la LOA, avec phrase introductive mentionnant que vous renoncez au frais engagés pour le compte de l'association..... du.....au, dont le détail est le suivant ...

En retour, le trésorier vous adressera un document, officiel « cerfa » justifiant de votre abandon, mentionnant la somme

que vous lui avait adressée, qui est considérée comme don pour l'association.

Cette somme sera donc à renseigner sur votre déclaration d'impôt. Vous bénéficierez alors de 66% de cette somme en déduction d'impôts.